

Financement immobilier

Cette fiche d'information renvoie aux offres de conseil visant à améliorer l'efficacité énergétique et donc à préserver la valeur des biens immobiliers à long terme. Elle indique les mesures d'incitation et les offres de subventions correspondantes. Vos conseillers à la clientèle se tiennent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Durabilité des bâtiments

L'exploitation de tous les bâtiments en Suisse génère une part significative de la consommation d'énergie et environ un tiers des émissions de CO₂. La rénovation de l'isolation du bâtiment et l'optimisation des installations techniques peuvent avoir un impact considérable : grâce à la réduction des besoins en énergie, les émissions de CO₂ diminuent. De plus, la qualité de l'habitat est améliorée et la préservation de la valeur des bâtiments à long terme est influencée positivement.

Amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments

La politique climatique mise en œuvre en Suisse oblige les propriétaires à maintenir et à optimiser l'état de leurs bâtiments conformément à ces objectifs. Cela se fait en premier lieu par le biais d'incitations au moyen de programmes de soutien et d'offres de conseil. Dans le secteur du bâtiment, les cantons sont responsables de la mise en œuvre des mesures dans le domaine de l'énergie. Vous trouverez ci-dessous trois offres accessibles au public.



Le certificat énergétique cantonal des bâtiments (CECB), uniforme dans toute la Suisse, évalue l'isolation du bâtiment, l'efficacité énergétique globale et les émissions directes de CO₂.

www.cecbs.ch



www.hubenergiebatiment.ch

Le hub énergie bâtiment consolide les mesures prises par la Conférence des directeurs cantonaux de l'énergie.

En de bonnes mains.

Les Fils Dreyfus & Cie SA, Banquiers
Aeschenvorstadt 16 | Boîte postale | 4002 Bâle | Schweiz
Téléphone +41 61 286 66 66
contact@dreyfusbank.ch | www.dreyfusbank.ch



www.suisseenergie.ch

Le programme - SuisseEnergie - de l'Office fédéral de l'énergie contribue à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération.

Procédure à suivre

L'impact le plus important est obtenu grâce à une planification stratégique de l'utilisation future de l'immeuble. Cela permet d'identifier des mesures judicieuses pour promouvoir l'efficacité énergétique et de les évaluer en conséquence. Un déroulement possible peut suivre le schéma suivant :



Analyse de l'état actuel avec le conseiller en énergie et définition de l'utilisation future du bien immobilier. Vous pouvez ainsi élaborer une stratégie de rénovation avec des mesures ciblées.



Planification des mesures en termes de construction et de calendrier. Il convient de tenir compte de la disponibilité des ressources auprès des entreprises de construction, des mesures d'encouragement existantes, de la demande éventuelle d'un permis de construire et de l'optimisation des déductions fiscales.



Mise en œuvre de mesures de construction et mesure de leur efficacité et de la commercialité de l'objet.